



Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2015
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra :

Mercredi 20 mai 2015, à 14h30
au siège social : 22 rue Boileau 75016 Paris

L'avis préalable à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 13 avril 2015.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site Internet de la Société (www.nrjgroup.fr).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation à l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à NRJ GROUP (service droit des sociétés) de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce au siège social dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Contact :
NRJ GROUP
Service droit des sociétés
46/50 avenue Théophile Gautier
75016 PARIS